



AIDE-MÉMOIRE

Phase 2 - Étape 2 Susciter l'adhésion dans le milieu ciblé

AVANT DE PASSER À L'AUTRE PHASE, VÉRIFIER ET COCHER LES ACTIONS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

Présenter les éléments contextuels du projet, (les valeurs et principes éthiques, la définition des sentinelles et de leur rôle, la raison d'être et le but des réseaux de sentinelles ainsi que les étapes de l'implantation d'un tel réseau) aux personnes appartenant au milieu ciblé;

Choisir, dans le milieu ciblé, la personne clé (voir Cadre de référence, p. 42) qui assurera le lien avec le coordonnateur responsable de l'implantation des réseaux de sentinelles sur le territoire;

Faire connaître l'investissement en temps qu'exige l'implantation d'un réseau de sentinelles dans le milieu (voir Cadre de référence, p. 42);

S'assurer de l'engagement des dirigeants du milieu ciblé et des autres acteurs en place (ex. : syndicat, comité de santé au travail).

Si une de ces actions n'est pas encore réalisée, identifier pourquoi, déterminer quand elle sera effectuée et ce qui pourrait être aidant pour y arriver.
